

Département

ILLE-ET-VILAINE

**Syndicat Départemental d'Énergie 35**

**Siège**

**Village des Collectivités d'Ille-et-Vilaine**

**1 Avenue de Tizé**

**CS 43603**

**35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX**

# **Recueil des actes Administratifs**

## **Année 2017**

**(Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales  
articles L. 2121-24, L.2121-29 et R2121-10)**

**Extraits du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Article L2121-24**

....Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le dispositif des délibérations à caractère réglementaire est publié dans un recueil des actes administratifs dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

**Article L2122-29**

Les arrêtés du maire ainsi que les actes de publication et de notification sont inscrits par ordre de date.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les arrêtés municipaux à caractère réglementaire sont publiés dans un recueil des actes administratifs dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

**Article R2121-10**

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le dispositif des délibérations du conseil municipal visé au second alinéa de l'article L. 2121-24 et les arrêtés du maire, à caractère réglementaire, visés au deuxième alinéa de l'article L. 2122-29, sont publiés dans un recueil des actes administratifs ayant une périodicité au moins trimestrielle.

Ce recueil est mis à la disposition du public à la mairie et, le cas échéant, dans les mairies annexes, à Paris, Marseille et Lyon dans les mairies d'arrondissement. Le public est informé, dans les vingt-quatre heures, que le recueil est mis à sa disposition par affichage aux lieux habituels de l'affichage officiel.

La diffusion du recueil peut être effectuée à titre gratuit ou par vente au numéro ou par abonnement.

Le texte intégral des décisions du présent recueil peut être consulté au siège du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35.

## REPERTOIRE PAR OBJET

N°	OBJET	DATE	PAGE
Com_20170112/01	Nouveaux délégués	12/01/2017	7
Com_20170112/02	Avenants SPIE	12/01/2017	7
Com_20170112/03	Avenants ERS-ALLEZ-FTPB	12/01/2017	7
Com_20170112/04	Modification du tableau des effectifs	12/01/2017	7
Bur_20170202/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	02/02/2017	7
Com_20170202/01	Finances – Compte Administratif de l'exercice 2016	02/02/2017	8
Com_20170202/02	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016	02/02/2017	8
Com_20170202/03	Finances – Affectation du résultat 2016	02/02/2017	8
Com_20170202/04	Finances – Budget primitif de l'exercice 2017	02/02/2017	8
Com_20170202/05	Marchés publics – Avenant n° 2 au marché de fourniture avec l'entreprise Bouygues Energies Services	02/02/2017	9
Com_20170202/06	Concession – Intégration et sécurisation des ouvrages de la concession de distribution publique d'électricité – projet de convention entre la ville de Saint-Malo, Enedis et le SDE35	02/02/2017	9
Com_20170202/07	Convention TEPCV – Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées »	02/02/2017	9
Com_20170202/08	Convention TEPCV – Communauté de communes du Val d'Ille	02/02/2017	9
Com_20170202/09	Convention TEPCV – Vitré Communauté	02/02/2017	10
Com_20170202/10	Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs	02/02/2017	10
Bur_20170316/1	Attribution de subventions diverses pour travaux	16/03/2017	10
Com_20170316/1	Finances – Décision modificative n° 1/2017	16/03/2017	10
Com_20170316/2	Finances – Modification du guide des aides	16/03/2017	10
Com_20170316/3	Marchés publics – Avenant au marchés d'achat d'électricité	16/03/2017	11
Com_20170316/4	Association des acheteurs publics - Adhésion	16/03/2017	11
Com_20170316/5	Association SMILE – Adhésion – Approbation des statuts – Désignation des représentants du SDE35	16/03/2017	11
Com_20170316/6	Groupement de commandes de prestation de contrôle de la concession – Convention constitutive PEBreizh	16/03/2017	11
Com_20170316/7	Ressources humaines – Gratification des stagiaires de l'enseignement	16/03/2017	11
Com_20170316/8	Certificats d'Economie d'Energie – Vente du stock	16/03/2017	12
Bur_20170427/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	27/04/2017	12
Com_20170427/01	Finances – Décision modificative n°2/2017	27/04/2017	12
Com_20170427/02	Finances – Autorisation de prélèvement pour certaines dépenses	27/04/2017	12

Com_20170427/03	Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs	27/04/2017	13
Com_20170427/04	Ressources humaines – Portage de l’emploi de chargé de mission du Pôle Energie Bretagne	27/04/2017	13
Com_20170427/05	Groupement d’achat d’électricité – Clauses de l’accord-cadre - Lancement de nouveaux marchés subséquents	27/04/2017	13
Com_20170427/06	Groupement d’achat d’électricité – Lancement d’un MAPA « Energie renouvelable	27/04/2017	13
Com_20170427/07	Groupement de commandes de prestation de contrôle de concession – Lancement d’une consultation	27/04/2017	14
Com_20170427/08	SIG – Convention de partenariat avec Rennes Métropole sur le PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)	27/04/2017	14
Com_20170427/09	Gaz – Sollicitation de la mairie de Retiers	27/04/2017	14
Com_20170427/10	Commission consultative de l’énergie – Désignation des membres	27/04/2017	14
Bur_20170608/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	08/06/2017	15
Com_20170608/01	Finances – Décision modificative n°3/2017	08/06/2017	15
Com_20170608/02	Finances – Revrsement de la TCCFE pour les communes de La Mezière et Chevaigné au titre de l’année 2016	08/06/2017	15
Com_20170608/03	Administration – Indemnité des élus	08/06/2017	15
Com_20170608/04	Marchés publics – Avenants aux marchés d’achat d’électricité	08/06/2017	16
Com_20170608/05	Energie – Pré-adhésion à la fédération des EPL	08/06/2017	16
Com_20170608/06	Marchés publics – Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la création d’une EPL	08/06/2017	16
Com_20170608/07	Marchés publics – Assistance à maîtrise d’ouvrage pour l’étude de faisabilité d’implantation de stations GNV	08/06/2017	16
Com_20170608/08	Marchés publics – Avenant aux marchés d’aménagement des locaux du SDE35	08/06/2017	16
Com_20170608/09	Ressources humaines – Création de poste	08/06/2017	16
Com_20170608/10	Coopération décentralisée – Modification des conditions d’attribution	08/06/2017	17
Com_20170608/11	Pôle Energie Bretagne – Organisation du Breizh Electric Tour	08/06/2017	17
Com_20170608/01	Finances – Décision modificative n°3/2017	08/06/2017	17
Bur_20170706/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	06/07/2017	18
Com_20170706/01	Appel à projet GNV - Candidature bretonne - Groupement momentané d'entreprises	06/07/2017	18
Com_20170706/02	Décision modificative n°4/2017	06/07/2017	18
Com_20170706/03	Rapport d'activité 2016	06/07/2017	18
Com_20170706/04	Avenant n° 8 au contrat de concession relatif à l'application du protocole PCT	06/07/2017	18

Com_20170706/05	Projet de desserte de Retiers	06/07/2017	18
Com_20170706/06	Projet de desserte de Saint-Germain-en-Cogles	06/07/2017	18
Com_20170706/07	Modification du tableau des effectifs	06/07/2017	19
Bur_20170919/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	19/09/2017	19
Bur_20170919/02	Concession gaz – Désignation d'un AMO pour le projet de concession de service public gaz de Retiers	19/09/2017	19
Bur_20170919/03	Marché public - Migration du SIG	19/09/2017	20
Bur_20170919/04	Marché public – Acquisition d'un copieur au 1er étage	19/09/2017	20
Bur_20170919/05	Marché public – Electricité 100% renouvelable	19/09/2017	20
Com_20170919/01	Modification des statuts	19/09/2017	20
Com_20170919/02	Décision modificative n° 5/2017	19/09/2017	20
Com_20170919/03	Demande de participations financières des communes d'Erbrée et Chatillon en Vendelais	19/09/2017	21
Com_20170919/04	cession foncière à la ville de Rennes	19/09/2017	21
Com_20170919/05	Désignation des membres de la commission spécifique à la concession du service public	19/09/2017	21
Com_20170919/06	Convention départementale d'aide aux impayés et à la maîtrise de l'énergie	19/09/2017	21
Bur_20171107/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	07/11/2017	22
Bur_20171107/02	Marché public – Acquisition et maintenance logiciel	07/11/2017	22
Bur_20171107/03	IRVE- Demande de bornes supplémentaires par Couesnon-Marches de Bretagne	07/11/2017	22
Com_20171107/01	Administration – Désignation d'un nouveau délégué au comité syndical	07/11/2017	22
Com_20171107/02	Finances – Décision modificative n° 6/2017	07/11/2017	22
Com_20171107/03	Finances – Régie d'avance – Modification du seuil maximum	07/11/2017	23
Com_20171107/04	Finances – Accompagnement de deux projets SMILE	07/11/2017	23
Com_20171107/05	Finances – Vente de CEE	07/11/2017	23
Com_20171107/06	Marchés publics – Avenants au marché 2015-2017 d'achat d'électricité 100% ENR	07/11/2017	23
Com_20171107/07	Energie – Adhésion au réseau AMORCE	07/11/2017	23
Com_20171107/08	Energie – Avis concernant le projet d'exécution des travaux de la SA Fééole concernant le parc éolien situé sur les communes de Martigné-Ferchaud et Coësmes	07/11/2017	24
Com_20171107/09	Administration- Rémunération diverses – Indemnité de conseil au trésorier principal de Rennes Municipale	07/11/2017	24
Com_20171107/10	Administration – Immobilier – Cession parcelle BW408 – 11 Bd Clémenceau à Rennes	07/11/2017	24
Bur_20171212/01	Attribution de subventions diverses pour travaux	12/12/2017	25
Bur_20171212/02	Transfert compétence IRVE – Mise à jour des	12/12/2017	25

	conditions techniques, administratives et financières		
Com_20171212/01	Administration – Désignation de nouveaux délégués au comité syndical	12/12/2017	25
Com_20171212/02	Retrait de la délégation accordée à Patrick SAULTIER 5 <sup>ème</sup> Vice-président	12/12/2017	25
Com_20171212/03	Administration – Détermination du nombre de Vice-présidents	12/12/2017	26
Com_20171212/04	Finances – Décision modificative n0 7/2017	12/12/2017	26
Com_20171212/05	Autorisation de signature au président pour certaines factures	12/12/2017	26
Com_20171212/06	Achat d'électricité	12/12/2017	27
Com_20171212/07	Convention locale pour enfouissement des réseaux télécom en Ile-et-Vilaine entre le SDE35, ORANGE, Rennes Métropole et l'AMF35	12/12/2017	27
Com_20171212/08	Concession – Taxe sur l'électricité	12/12/2017	27
Com_20171212/09	Concession – Présentation du CRAC pour l'année 2016	12/12/2017	27
Com_20171212/10	Concession – Présentation du rapport de contrôle pour l'année 2016	12/12/2017	27
2017-177	Arrêté de délégation de signature David CLAUSSE	28/09/2017	28
2017-178	Arrêté de délégation de signature Hubert JOUAULT	28/09/2017	28
2017-179	Arrêté de délégation de signature Ana SOHIER	28/09/2017	28
2017-180	Arrêté de délégation de signature Elodie FAUSSURIER	28/09/2017	28
2017-181	Arrêté de délégation de signature Anita DUVAL	28/09/2017	28
2017-182	Arrêté de délégation de signature Charlotte SIMON	28/09/2017	28
2017-183	Arrêté de délégation de signature Claude CLECH	28/09/2017	28
2017-184	Arrêté de délégation de signature Christophe GALLET	28/09/2017	28
2017-185	Arrêté de délégation de signature Nathalie BEAUDOIN	28/09/2017	28
2017-186	Arrêté de délégation de signature Tanguy MOULIN	28/09/2017	29
2017-200	Arrêté portant retrait de la délégation consentie à un Vice-président	24/11/2017	29

## REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 12 JANVIER 2017

### **Délibération N° Com\_20170112/01 – Administration – Nomination de nouveaux délégués au comité syndical**

*(Reçue en Préfecture le 1<sup>er</sup> février 2017)*

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'installer en qualité de délégués titulaires au comité syndical du SDE :

- Monsieur Jean-Pierre DELAUNAY élu le 30 novembre 2016 par les membres du collège électoral du Pays de Fougères,
- Monsieur Daniel LE BECHEC élu le 2 décembre 2016 par les membres du collège électoral du Pays de Brocéliande,

### **Délibération N° Com\_20170112/02 – Marchés publics – Avenants aux marchés de l'entreprise SPIE Ouest Centre**

*(Reçue en Préfecture le 1<sup>er</sup> février 2017)*

Le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer les avenants aux trois marchés de l'entreprise précitée dans les conditions énoncées en séance et de lui permettre de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **Délibération N° Com\_20170112/03 – Marchés publics – Avenants aux marchés de groupement ERS – ALLEZ - FTPB**

*(Reçue en Préfecture le 1<sup>er</sup> février 2017)*

Le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer les avenants aux trois marchés des entreprises précitées dans les conditions énoncées et de lui permettre de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **Délibération N° Com\_20170112/04 – Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs**

*(Reçue en Préfecture le 1<sup>er</sup> février 2017)*

Le comité, à l'unanimité, décide :

- La création d'un emploi au grade d'adjoint technique, à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.
- La suppression d'un emploi d'agent de maîtrise, créé par délibération du 18 mai 2011 et qui n'est plus pourvu à ce jour.

Le nouveau tableau des effectifs est annexé à la délibération.

## REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 2 FEVRIER 2017

### **Délibération N° Bur\_20170202/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**

*(Reçue en Préfecture le 17 février 2016)*

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions ou participations tel que détaillé en séance.

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 2 FEVRIER 2017

### **Délibération N° Com\_20170202/01 – Finances – Compte administratif de l'exercice 2016** (Reçue en Préfecture le 21 février 2017)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

- Prend acte de la présentation du compte administratif 2016 par Didier NOUYOU, président,
- Constate pour l'ensemble de la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous,
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2016 tel que résumé en annexe à la présente délibération.

### **Délibération N° Com\_20170202/02 – Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016** (Reçue en Préfecture le 22 février 2017)

Le comité syndical déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion élaboré, pour l'exercice 2016, par Monsieur André DORÉ, Trésorier de Rennes Municipale et Receveur du syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Délibération N° Com\_20170202/03 – Finances – Affectation du résultat de l'exercice 2016** (Reçue en Préfecture le 22 février 2017)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2015	€
<b>Affectation obligatoire au compte 1068 :</b> (couverture d'autofinancement et/ou exécution du virement prévu au BP)	10 527 910,57 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0 €
Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002)	13 811 313,57 €
<i>Pour mémoire :</i> Résultat d'investissement reporté au BP 2017 (compte 001)	5 689 638,07 €

Un détail est annexé à la délibération.

### **Délibération N° Com\_20170202/04 – Finances – Budget primitif de l'exercice 2017** (Reçue en Préfecture le 23 février 2017)

Après avoir pris connaissance de la présentation des éléments budgétaires, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2017, voté au chapitre tel que décrit dans le document annexé.

L'exemplaire complet est transmis au contrôle de légalité.

A la demande des membres du comité, un document de synthèse présentant le budget primitif par missions du syndicat sera communiqué d'ici le 30 juin.

**Délibération N° Com\_20170202/05 – Marchés publics – Avenant n°2 au marché de fourniture avec l'entreprise Bouygues Energie Services**  
(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'approuver la passation d'un avenant n°2 avec l'entreprise BES, intégrant un nouveau prix au bordereau de prix unitaires :

- Fourniture et pose dans l'armoire tarif C4 d'un disjoncteur 100 KVA avec bloc différentiel et liaison câble, plus raccordement à l'installation : 2 075 € HT.

**Délibération N° Com\_20170202/06 – Concession – Intégration et sécurisation des ouvrages de la concession de distribution publique d'électricité – projet de convention entre le ville de Saint Malo, ENEDIS et le SDE35**  
(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide de valider la convention présentée en séance dont les travaux devront être engagés dans les 4 ans qui suivent sa signature et d'autoriser le président à la signer.

Le projet de convention est annexé à la délibération.

**Délibération N° Com\_20170202/07 – Convention TEPCV – Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées »**  
(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer l'avenant à la convention relative à la mise en œuvre de l'appui financier au fonds de financement pour la transition énergétique avec la Communauté de communes du « Pays de la Roche aux Fées » et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans les termes présentés en séance et tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170202/08 – Convention TEPCV – Communauté de communes du Val d'Ille**  
(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité décide d'autoriser le président à signer l'avenant n°2 à la convention relative à la mise en œuvre de l'appui financier au fonds de financement pour la transition énergétique avec la Communauté de communes du Val d'Ille et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans les termes présentés en séance et tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170202/09 – Convention TEPCV – Vitré Communauté**  
*(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer la convention relative à la mise en œuvre de l'appui financier au fonds de financement pour la transition énergétique avec Vitré Communauté et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dans les termes présentés en séance et tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170202/10 – Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs**  
*(Reçue en Préfecture le 17 février 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide la création d'un emploi de chargé de contrôle tel que présenté en séance.

### REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 16 MARS 2017

**Délibération N° Bur\_20160316/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**  
*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le bureau décide, à l'unanimité d'allouer les subventions ou participations détaillées dans le tableau annexé à la délibération et charge le président de l'application de celle-ci.

### REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 16 MARS 2017

**Délibération N° Com\_20170316/01 – Finances – Décision modificative n° 1/2017**  
*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 au budget 2017 telle que résumée en séance.

**Délibération N° Com\_20170316/02 – Finances – Modification du guide des aides**  
*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité décide d'approuver les modifications du guide des aides telles que proposées par le bureau syndical, à savoir :

- apporter une aide aux communes désireuses de rénover leurs installations d'éclairage datant de moins de 10 ans selon les critères suivants :

- Installations entre 5 et 10 ans :
- 20 % fixe pour les communes rurales,
- 15 % fixe pour les communes urbaines.
- Installations de moins de 5 ans : pas de subvention.

Pour les installations de plus de 10 ans, le régime d'aides en vigueur est maintenu.

**Délibération N° Com\_20170316/03 – Marchés publics – Avenant aux marchés d’achat d’électricité**

*(Reçue en Préfecture le 22 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l’unanimité, décide d’autoriser le président à signer les deux avenants présentés en séance pour les marchés avec Direct Energie et EDF ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170316/04 – Association des acheteurs publics - Adhésion**

*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l’unanimité, décide d’autoriser le président à signer la convention d’adhésion à l’Association des acheteurs publics ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170316/05 – Association SMILE – Adhésion – Approbation des statuts – Désignation des représentants du SDE35**

*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l’unanimité, décide :

- d’adhérer à l’association SMILE Smartgrids en tant que membre administrateur ;
- d’adopter le vote à main levée ;
- d’approuver les statuts de l’association SMILE Smartgrids ;
- de désigner comme suit deux représentants du SDE35 (un titulaire et un suppléant) au sein de l’Association SMILE Smartgrids :
  - Monsieur Didier NOUYOU, Président, en tant que membre titulaire.
  - Monsieur Daniel GUILLOTIN en tant que membre suppléant.

**Délibération N° Com\_20170316/06 – Groupement de commandes de prestations de contrôle de la concession – Convention constitutive PEBreizh**

*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l’unanimité, décide d’autoriser le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes de prestations de contrôle de la concession, en sa qualité de coordonnateur pour le PEBreizh, ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

La convention est jointe en annexe à la délibération.

**Délibération N° Com\_20170316/07 – Ressources humaines – Gratification des stagiaires de l’enseignement**

*(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)*

Après délibération, le comité, à l’unanimité, décide :

- de valider le versement d’une gratification forfaitaire, dans les conditions énoncées en séance, pour les stagiaires de l’enseignement secondaire et supérieur effectuant un stage ou une formation en milieu professionnel de plus de deux mois au sein des services du SDE35 considérant que les stages de plus de deux mois apportent une réelle valeur ajoutée aux services,
- Pour les stages d’une durée inférieure à deux mois, d’autoriser le Président à appliquer la gratification présentée en séance dans les cas où il la jugera utile,

- d'autoriser le président à signer les conventions à intervenir.

**Délibération N° Com\_20170316/08 – Certificats d'Economie d'Energie – Vente du stock**  
(Reçue en Préfecture le 28 mars 2017)

Le comité est informé que l'annonce d'objectifs nationaux ambitieux pour la 4<sup>e</sup> période 2018-2020 (1 600 TWhc à atteindre pour les acteurs obligés, contre 700 pour la 3<sup>e</sup> période) a redynamisé le marché et fait remonter le cours au-delà de 3€. Toutefois, le décret n'est pas encore publié et cet objectif pourrait éventuellement être revu à la baisse.

Il y a donc une opportunité pour vendre les CEE. C'est le cas dans d'autres collectivités.

Plusieurs offres de prix ont été obtenues pour tout le stock du SDE35.

Après délibération, le comité, à l'unanimité décide de valider la meilleure offre ce jeudi 16 mars, proposée par ACT Commodities et autorise le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 27 AVRIL 2017

**Délibération N° Bur\_20170427/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**  
(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide :

- d'allouer les subventions ou participations détaillées en séance et dans le tableau annexé à la délibération,
- de confirmer les montants des subventions pour les opérations de cinq communautés de communes présentées en séance,
- d'accorder une subvention de 4 600 € à l'Association Echanges Solidaires Cesson-Dankassari, sollicitée pour son nouveau projet d'électrification au Niger dans le cadre de la coopération décentralisée.

### REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 27 AVRIL 2017

**Délibération N° Com\_20170427/01 – Finances – Décision modificative n° 2/2017**  
(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2 au budget 2017 telle que résumée en séance et annexée à la délibération.

**Délibération N° Com\_20170427/02 – Finances – Autorisation de prélèvement pour certaines dépenses**  
(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)

Après délibération, à l'unanimité, le comité autorise le Président à transmettre au comptable public la liste des dépenses mentionnées en séance et qui pourront désormais être réglées par prélèvement sans ordonnancement préalable.

**Délibération N° Com\_20170427/03 – Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Invité à se prononcer sur la création d'un emploi d'ingénieur, permettant le recrutement d'un futur Directeur général des services et assurer une période de doublon avant le départ en retraite effectif du directeur actuel, le comité, à l'unanimité, décide la création d'un emploi au grade d'ingénieur en chef qui pourra être pourvu sur tous les grades du cadre d'emploi.

**Délibération N° Com\_20170427/04 – Ressources humaines – Portage de l'emploi de chargé de mission du Pôle Energie Bretagne**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Les membres du Pôle Energie Bretagne (PEBreizh) ont décidé de recruter une chargée de mission. Il a été convenu que les charges de personnel ainsi que les charges à caractère général seront supportées sur le budget principal du SDE35 qui sollicitera une participation financière aux autres contractants.

Après délibération, le comité, à l'unanimité, autorise le président à signer la convention de répartition dont les principales clauses sont présentées en séance et à réaliser toutes les démarches et dépenses nécessaires à l'accueil de la chargée de mission et aux frais de fonctionnement quotidien du Pôle Energie Bretagne (PEBreizh), ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170427/05 – Groupement d'achat d'électricité – Clauses de l'accord cadre – Lancement de nouveaux marchés subséquents**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Les évolutions du marché avec l'intégration du mécanisme de capacité nécessite de revoir la rédaction sur ce point et éventuellement de préciser les modalités et la définition du mécanisme. Le comité, à l'unanimité décide d'autoriser le président :

- à signer l'avenant ou la modification de l'accord-cadre n°2015-AC-01 permettant d'intégrer le fonctionnement du mécanisme de capacité, ainsi que son renouvellement pour une nouvelle période de deux ans,
- à rédiger et lancer les nouveaux marchés subséquents dans le cadre de l'accord-cadre,
- à signer les marchés ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170427/06 – Groupement d'achat d'électricité – Lancement d'un MAPA « Energie renouvelable »**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Un premier marché de ce type a été contracté pour la période 2015-2017. Celui-ci arrivant à échéance, il est proposé de relancer une consultation.

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide :

- de relancer une consultation pour ce marché passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée de 2 ans avec des prix fixes et un maximum inférieur à 90 000 € HT,

- d'autoriser le président à publier et à signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

**Délibération N° Com\_20170427/07 – Groupement de commande de prestation de contrôle de concession – Lancement d'une consultation**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Par délibération du 16 mars 2017, le SDE35 a validé sa participation au groupement de commandes de prestations de contrôle de concession lancé par les membres du PEBreizh et il a été désigné coordonnateur de la procédure.

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président :

- à finaliser le DCE de l'appel d'offres,
- à lancer la procédure d'appel d'offre sous la forme d'un accord cadre et les consultations pour les marchés subséquents,
- à signer l'ensemble des marchés (accord-cadre et marchés subséquents) pour l'ensemble de la période de 4 ans ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170427/08 – Convention de partenariat avec Rennes Métropole sur le PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Dans le contexte réglementaire et technique actuel, invité à se prononcer en faveur de l'adhésion à cette convention, après délibération, le comité, à l'unanimité, décide :

- D'adhérer à la convention de partenariat avec Rennes Métropole sur le Plan Corps de Rue Simplifié, permettant de bénéficier des données géoréférencées pour ses différents travaux sur l'agglomération rennaise.
- D'autoriser le président à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170427/09 – Gaz – Sollicitation de la mairie de Retiers**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Après délibération, le comité, décide par 17 voix pour, 2 absentions et 3 voix contre, d'autoriser le président à lancer une étude sur les conditions de faisabilité techniques et économiques d'un projet de mise en place d'un réseau gaz, tel que présenté par la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées.

**Délibération N° Com\_20170427/10 – Commission consultative de l'énergie – Désignation des membres suite à la modification des périmètres des communautés de communes**

*(Reçue en Préfecture le 11 mai 2017)*

Après délibération, à l'unanimité, le comité décide de valider la nouvelle liste des membres de la commission consultative de l'énergie comme suit :

NOUYOU Didier	BEAUGENDRE Maurice	BELINE Jean-Claude
BENEDETTI Michel	BONDU Camille	DAVID Yvonnick
DAVY André	DEHAESE Olivier	DUPUY Jean-Luc
GOMMELET Jean-Yves	GUILLOTIN Daniel	JEULAND Michel
LE GUYADER Patrick	MONNIER Robert	MORLAIS Jean-Luc
POUPART Jacques	SAULTIER Patrick	TANCEREL Daniel

## REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 8 JUIN 2017

### **Délibération N° Bur\_20170608/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions ou participations détaillées en séance et dans le tableau annexé à la délibération.

Didier PINSON fait également part au bureau que le taux d'engagement des aides à l'éclairage à mi- année est déjà avancé à 67% des inscriptions budgétaires. Il est possible que les crédits mis en place pour ces aides ne soient suffisants pour l'année entière.

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 8 JUIN 2017

### **Délibération N° Com\_20170608/01 – Finances – Décisions modificatives n° 3/2017**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°3 au budget 2017 telle que résumée en séance. Le document est joint à la délibération.

### **Délibération N° Com\_20170608/02 – Finances – Reversement de la TCCFE pour les communes de La Mézière et Chevaigné au titre de l'année 2016**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, et compte-tenu du contexte particulier exposé en séance, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider le principe d'un reversement pour moitié des recettes perçues au titre de l'électricité fournie en 2016, ce qui revient à un remboursement par la commune de La Mézière du montant de TCCFE perçu par erreur au titre de l'électricité fournie en 2016.
- Par mesure d'équité, de valider le principe d'un reversement pour moitié des recettes perçues au titre de l'électricité fournie en 2016 sur le territoire de la commune de Chevaigné.
- D'autoriser le président à signer tout document relatif à cette affaire.

### **Délibération N° Com\_20170608/03 – Administration – Indemnités des élus**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Par délibération n°5 du 5 mai 2015, le comité syndical a déterminé les indemnités de fonction des présidents et vice-présidents du SDE35. Le préambule précisait que ces indemnités sont déterminées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut (IB) terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Cependant, le délibéré faisait lui mention à l'indice 1015 qui était l'indice terminal de l'échelle à la date de la délibération. Depuis le 1er janvier 2017, l'indice terminal est passé de 1015 à 1022.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, précise que les indemnités des élus seront calculées en référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

**Délibération N° Com\_20170608/04 – Marchés publics – Avenants aux marchés d'achat d'électricité**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer un avenant à l'accord-cadre avec Direct Energie, EDF et Engie, pour étendre la durée des marchés subséquents à 25 mois au lieu de 2 ans ainsi que tous les documents relatifs cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170608/05 – Energie – Pré-adhésion à la Fédération des Entreprises publiques locales**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération le comité, à l'unanimité décide d'autoriser le président à signer l'acte de pré-adhésion à la fédération des entreprises publiques locales pour un montant de 6 000 euros annuel (valeur 2017) ainsi que tout document relatif à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170608/06 – Marchés publics – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création d'Entreprise publique locale**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à lancer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une entreprise publique locale et à signer le marché ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170608/07 – Marchés publics – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude de faisabilité d'implantation de stations GNV**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à lancer le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité d'implantation de stations GNV et à signer le marché et tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170608/08 – Marchés publics – Avenant aux marchés d'aménagement des locaux du SDE35**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer tous les avenants relatif aux marchés d'aménagement y compris le contrat du maître d'œuvre qui sera impacté par l'augmentation du volume des travaux ainsi que tout document relatif à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20170608/09 – Ressources humaines – Création de poste – Modification du tableau des effectifs**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Dans le cadre de l'évolution du syndicat, après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide de créer un emploi de chargé de communication qui pourra être pourvu sur un des grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs ou rédacteur territorial.

**Délibération N° Com\_20170608/10 – Coopération décentralisée – Modification des conditions d'attribution**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'approuver la révision des critères d'aide telle que précisée en séance.

**Délibération N° Com\_20170608/11 – Pôle Energie Bretagne – Organisation du Breizh Electric Tour**

*(Reçue en Préfecture le 23 juin 2017)*

Le comité syndical ayant pris connaissance du projet et de son budget prévisionnel, après délibération, à l'unanimité, décide d'autoriser la signature de conventions de recettes avec les différents partenaires ainsi que tous les documents relatifs à l'organisation de cette manifestation.

## **REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 6 JUILLET 2017**

**Délibération N° Bur\_20170706/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide :

- d'allouer les subventions ou participations détaillées en séance et dans le tableau annexé à la délibération.
- d'approuver la modification d'attribution de subventions pour les communes de Torcé et de Domalain, tel que précisé en séance.

**Délibération N° Bur\_20160707/02 – Attribution de subventions pour des projets de coopération décentralisée**

*(Reçue en Préfecture le 27 juillet 2017)*

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions pour les trois projets présentés en séance à savoir : 4 856 € à l'association Dougdi, 4 600 € à l'association Tarbiyya Tatali et 5 000 € à l'association Terria. Il charge le président de l'application de la délibération.

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 6 JUILLET 2017

### **Délibération N° Com\_20170706/01 – Appel à projet GNV – Candidature bretonne – Groupement momentané d’entreprises à l’échelle régionale**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après délibération, sur proposition du bureau, le comité syndical, à l’unanimité, décide d’autoriser le président à répondre au second projet GNV sous la forme d’un groupement momentané d’entreprises porté par le SDE35 et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **Délibération N° Com\_20170706/02 – Finances – Décision modificative n° 4/2017**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l’unanimité, approuve la décision modificative n°4 au budget 2017 telle que résumée en séance et jointe à la délibération.

### **Délibération N° Com\_20170706/03 – Administration – Rapport d’activité 2016**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après en avoir pris connaissance, le comité, à l’unanimité, approuve le rapport d’activité 2016 du SDE35 qui sera adressé aux membres pour être soumis à l’approbation des assemblées délibérantes. Un exemplaire est annexé à la délibération.

### **Délibération N° Com\_20170706/04 – Concession – Avenant n° 8 au contrat de concession relatif à l’application du protocole PCT**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après délibération, à l’unanimité, le Comité Syndical décide :

- d’approuver le présent avenant n°8 de prolongation du protocole PCT jusqu’à la fin de l’année 2017
- d’autoriser le Président à signer le présent avenant sous la réserve susvisée ainsi que tous les documents relatifs à l’affaire.

### **Délibération N° Com\_20170706/05 – Compétence gaz – Projet de desserte en gaz de Retiers**

*(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)*

Après délibération, et un vote à main levée, le comité, par 17 voix « pour » et 4 abstentions,

- Prend acte et accepte les transferts de compétence gaz des communes d’Amanlis, Boistrudan, Essé, Le Theil de Bretagne, Piré sur Seiche et Retiers,
- Sollicite la Préfecture d’Ille-et-Vilaine pour la modification des statuts du SDE35,
- Autorise la mise en place du mode de gestion de la mission de service public afférente à la construction de réseau gaz et à l’acheminement du gaz sur le territoire de ces communes.
- D’autoriser le suivi et le contrôle de la mission de développement et de distribution du réseau public de gaz,
- D’autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## Délibération N° Com\_20170706/06 – Compétence gaz – Projet de desserte en gaz de Saint Germain en Cogles

(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)

Après délibération, et un vote à main levée, le comité, par 19 voix « pour » et 2 abstentions, décide

- De lancer une étude sur les conditions de faisabilité techniques et économiques du projet de mise en place d'un réseau gaz sur la commune de Saint-Germain-en-Cogles.
- D'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire y compris les marchés d'études.

## Délibération N° Com\_20170706/07 – Ressources humaines – Modifications du tableau des effectifs

(Reçue en Préfecture le 24 juillet 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité approuve la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessous :

Filières Cadres d'emploi de la FPT	Grades	Catégorie	Postes budgétaires	Pourvus par des titulaires	Pourvus par des non titulaires
Collaborateur des élus		A	1		1
<b>Filière administrative</b>			<b>16</b>	<b>15</b>	<b>0</b>
<b>Attachés</b>	Attaché territorial multigrade	A	2	2	
<b>Rédacteurs</b>	Rédacteur territorial multigrade	B	3	3	
<b>Adjoints administratifs</b>	Adjoint administratif multigrade	C	11	10	
<b>Filière technique</b>			<b>31</b>	<b>25</b>	<b>1</b>
<b>Ingénieurs en chef</b>	Ingénieur en chef multigrade	A	4	4	
<b>Ingénieurs</b>	Ingénieur territorial multigrade	A	6	5	
<b>Techniciens</b>	Technicien territorial multigrade	B	16	12	1
<b>Agents de maîtrise</b>	Agent de maîtrise multigrade	C	2	2	
<b>Adjoints techniques</b>	Adjoint technique multigrade	C	3	2	
<b>EFFECTIF GLOBAL</b>			<b>48</b>	<b>40</b>	<b>2</b>

## REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

### Délibération N° Bur\_20170919/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux

(Reçue en Préfecture le 29 septembre 2017)

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide :

- d'allouer les subventions ou participations détaillées dans le tableau annexé à la délibération,
- de modifier l'attributaire, pour les deux affaires mentionnées ci-dessus : Rennes Métropole en lieu et place de PACE.

### Délibération N° Bur\_20170919/02 – Concession gaz – Désignation d'un AMO pour le projet de concession de service public gaz de Retiers

(Reçue en Préfecture le 29 septembre 2017)

Après délibération, le bureau syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'une concession pour la desserte en gaz de la commune de Retiers tel que précisé ci-dessus ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Bur\_20170919/03 – Marché public – Migration du SIG**

*(Reçue en Préfecture le 29 septembre 2017)*

Lors de sa réunion du 27 avril dernier, le bureau syndical a donné un accord de principe pour la validation d'un plan de migration du SIG du SDE35 vers une plateforme ESRI pour un montant de 19 349 € et l'acquisition des licences pour un montant de 6 397,50 € HT par an.

Après délibération, le bureau syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Bur\_20170919/04 – Marché public – Acquisition d'un copieur au 1<sup>er</sup> étage**

*(Reçue en Préfecture le 29 septembre 2017)*

Après étude des offres présentées, celle de la société OMR, mieux disante, a été retenue.

Après délibération, le Bureau syndical, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette acquisition et à la maintenance afférente.

**Délibération N° Bur\_20170919/05 – Marché public – Electricité 100% renouvelable**

*(Reçue en Préfecture le 29 septembre 2017)*

Dans le cadre du groupement d'achat d'électricité, un marché dédié à l'achat d'électricité d'origine 100% renouvelable, achetée de gré à gré ou produite en propre par les fournisseurs, avait été contracté pour la période 2015-2017, pour 4 bâtiments communaux et les bornes rapides du SDE35.

Après délibération, le bureau syndical, à l'unanimité décide :

- de lancer une consultation pour l'achat d'électricité 100 % renouvelable, sous la forme d'un marché à procédure adaptée, de 25 mois, avec des prix fixes et dans le respect des seuils autorisés par cette procédure,
- d'autoriser le président à publier et à signer le marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

**Délibération N° Com\_20170919/01 – Modification des statuts**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Après avoir pris connaissance des modifications proposées et délibération, le comité, à l'unanimité décide :

- D'approuver les modifications à apporter aux statuts du SDE35, telles que mentionnées en séance,
- De solliciter la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour la modification des statuts du SDE35 ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

## **Délibération N° Com\_20170919/02 – Finances – Décision modificative n° 5 / 2017**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°5 au budget 2017 telle que résumée en séance.

## **Délibération N° Com\_20170919/03 – Finances – Demande des communes d'Erbrée et Chatillon en Vendelais**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Vitré Communauté a été retenue dans le cadre de l'appel à projet national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV).

Les communes d'Erbrée et Chatillon en Vendelais ayant transféré leur compétence éclairage au SDE35, Vitré communauté a sollicité le SDE35 afin de bénéficier d'une dérogation pour obtenir un financement aussi avantageux que celui prévu avec la convention TEPCV.

Après délibération, à l'unanimité, le comité syndical décide de valider l'attribution d'une subvention à hauteur de 80 % pour les deux projets présentés ci-dessus.

## **Délibération N° Com\_20170919/04 – Administration – Cession foncière à la ville de Rennes – parcelle AS 133**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Après délibération, à l'unanimité, le comité syndical décide :

- D'accepter le bien de retour par l'approbation des conventions qui seront signées lorsque le poste de transformation présent sur la parcelle ne sera plus actif,
- D'autoriser le Président à céder la parcelle, en l'état, à la Ville de Rennes pour un montant de 6 805 € (5 700 € d'indemnité principale et 1 105 € d'indemnité de réemploi) conforme à l'avis du service des Domaines du 31 juillet 2017. Il est précisé que tous les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais de bornage, frais d'enregistrement...) sont à la charge de l'acquéreur.
- D'autoriser le Président à signer les conventions, les actes et tous les documents relatifs à cette cession.

## **Délibération N° Com\_20170919/05 – Concession gaz – Désignation des membres de la commission spécifique à la concession du service public**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Après délibération, à l'unanimité, le Comité décide de créer une commission spécifique « Concession gaz » qui sera composé des membres titulaires et suppléants tels que précisés ci-dessous, le président du SDE35 étant président de droit de cette commission.

<b>Membres Titulaires</b>		<b>Membres Suppléants</b>	
1	GUILLOTIN Daniel	1	MARTINS Christophe
2	DUPUY Jean-Luc	2	BENEDETTI Michel
3	BELINE Jean-Claude	3	NOISETTE Nadège
4	NOEL Franck	4	MONNIER Robert
5	BONDU Camille	5	JEULAND Michel

**Délibération N° Com\_20170919/06 – Fonds de solidarité logement – Convention départementale d'aide aux impayés d'énergie**

*(Reçue en Préfecture le 06 octobre 2017)*

Après délibération, à l'unanimité, le comité syndical décide d'autoriser le président à signer une nouvelle convention pour le versement d'aides aux impayés d'énergie pour l'année 2017, pour un montant net de 63 345 €.

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 7 NOVEMBRE 2017**

**Délibération N° Bur\_20171107/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions ou participations détaillées en séance.

**Délibération N° Bur-20171107/02 – Marché public – Acquisition et maintenance logiciel**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Le président rappelle au bureau que ce dernier l'a autorisé à signer tous les documents relatifs à la migration du SIG le 19 septembre 2017 par la délibération n°BUR\_20170919/03. Cette migration inclut par ailleurs la maintenance des logiciels produit par la société Geomap Imagis pour un montant annuel de 5 188 € HT (marché annuel reconductible). Il précise que cette dépense n'avait pas été mentionnée dans la délibération citée ci-dessus.

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer le devis de maintenance ainsi que tous les documents se rapportant à cette dépense.

**Délibération N° Bur-20171107/03 – IRVE – Demande de bornes supplémentaires par Couesnon- Marches de Bretagne**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, à l'unanimité, le bureau décide :

- D'émettre un avis favorable au projet d'implantation présenté par Couesnon-Marches de Bretagne pour l'implantation de deux bornes supplémentaires sur son territoire,
- De participer au financement de l'investissement envisagé tel que présenté ci-dessus,
- D'autoriser le président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 7 NOVEMBRE 2017**

**Délibération N° Com\_20171107/01 – Administration – Désignation d'un nouveau délégué au comité syndical**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Le comité syndical, à l'unanimité, prend acte de la nomination de Monsieur VALAIS et approuve son installation en qualité de délégué suppléant, représentant le collège des EPCI du Pays de Vitré.

#### **Délibération N° Com\_20171107/02 – Finances – Décision modificative n° 6 / 2017**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°6 au budget 2017 telle que résumée en séance.

#### **Délibération N° Com\_20171107/03 – Finances – Régie d'avance – Modification du seuil maximum**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide de procéder à une augmentation du montant maximum de l'avance et de porter celui-ci à 2 000 €. Le président est chargé de l'application de cette décision et est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

#### **Délibération N° Com\_20171107/04 – Finances – Accompagnement de deux projets SMILE**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'accorder un accompagnement complémentaire à la subvention de 50 % modulés, en octroyant une subvention de 80 % du montant hors taxes des travaux pour les deux projets SMILE présentés soit une participation du SDE35 de:

- Projet de Servon sur Vilaine : 16 000 €
- Projet de Domagné : 29 000 €

#### **Délibération N° Com\_20171107/05 – Finances – Vente de Certificats d'Economie d'Energie**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide :

- D'accepter l'offre présentée par la société GEO France Finance, pour un montant de 31 899,95 €
- D'autoriser le président à céder les certificats d'économie d'énergie et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

#### **Délibération N° Com\_20171107/06 – Marchés publics – Avenant au marché 2015-2017 d'achat d'électricité 100 % ENR**

*(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)*

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer l'avenant au marché avec Enercoop dans les termes présentés en séance et tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20171107/07 – Energie – Adhésion au réseau AMORCE**  
(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)

Après délibération, le comité, à la majorité moins une voix (Olivier DEHAESE ne prenant pas part au vote ; étant membre du Conseil d'Administration d'AMORCE au titre de Rennes Métropole), décide :

- De voter l'adhésion au réseau AMORCE,
- De désigner ses représentants titulaires et suppléants comme suit :

Titulaire	Suppléant
Jean-Claude BELINE	Patrick SAULTIER

**Délibération N° Com\_20171107/08 – Energie – Avis concernant le projet d'exécution des travaux de la SA Fééole concernant le parc éolien situé sur les communes de Martigné-Ferchaud et Coësmes**

(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet d'exécution des travaux de la SAS FEEOLE concernant le parc éolien situé sur les communes de Martigné-Ferchaud et Coësmes.

**Délibération N° Com\_20171107/09 – Administration – Rémunération diverses – Indemnité de conseil au trésorier principal de Rennes Municipale**

(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De solliciter de Monsieur Philippe CONTRAY, nouveau Trésorier Principal de Rennes Municipale à compter du 1er septembre 2017, pour qu'il accepte la fourniture au SDE35 de prestations de conseil et d'assistance,
- De lui allouer en contrepartie, à partir du 1er septembre 2017, une indemnité de conseil, basée sur l'indice majoré minimum 203 de la Fonction Publique, pour la durée de ce mandat.
- Autorise le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Délibération N° Com\_20171107/10 – Administration – Immobilier – Cession de la parcelle BW 406 – 11 Bd Clémenceau à Rennes**

(Reçue en Préfecture le 27 novembre 2017)

Après délibération, le comité, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le bien de retour par l'approbation des conventions qui seront signées lorsque le poste de transformation présent sur la parcelle ne sera plus actif,
- D'autoriser le Président, à déclasser la parcelle du domaine public et à la céder, en l'état, à la société Bâti Armor pour un montant qui sera fixé par lui d'après l'avis du service des Domaines. Il est précisé que tous les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais de bornage, frais d'enregistrement...) seront à la charge de l'acquéreur.
- D'autoriser le Président à signer les conventions, les actes et tous les documents relatifs à cette cession.

## REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2017

### **Délibération N° Bur\_20171212/01 – Attribution de subventions diverses pour travaux** (Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)

Après délibération, le bureau, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions ou participations détaillées en séance.

### **Délibération N° Bur\_20171212/02 – Transfert de compétence IRVE – Mise à jour des conditions techniques, administratives et financières** (Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)

Après en avoir pris connaissance, le bureau, à l'unanimité, décide :

- d'actualiser les conditions TAF telles que mentionnées dans le document joint en annexe au présent compte rendu
- de préciser que le financement des investissements par le SDE35 s'appliquait uniquement à la première tranche de 89 bornes et que les conditions de financement d'une éventuelle seconde tranche restent à définir au regard des subventions qui seront disponibles.
- d'autoriser le président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2017

### **Délibération N° Com\_20171212/01 – Administration – Désignation de nouveaux délégués au comité syndical** (Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, prend acte de la nomination de quatre nouveaux délégués et approuve leur installation.

- Collège des communes du pays de Brocéliande : Titulaire : Madame Valérie DESTRUHAUT de la commune de Gaël,
- Collège des communes du pays de St Malo :  
Délégué titulaire : Monsieur Alain COSSONNIERE délégué de la commune de Hirel, Monsieur COSSONNIERE était déjà délégué suppléant.  
Délégué suppléant : Monsieur Jacques BENARD, de la ville de St Malo.
- Collège des EPCI du pays de Fougères : Titulaire : Monsieur Claude GUERIN délégué de la communauté de communes Couesnon-Marches-de-Bretagne.

### **Délibération N° Com\_20171212/02 – Retrait de la délégation accordée à Patrick SAULTIER, 5<sup>ème</sup> Vice-président** (Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)

Didier NOUYOU, Président, expose aux membres du comité syndical que par arrêté n°2017-200 du 24 novembre 2017, il a retiré sa délégation de fonction à Monsieur Patrick SAULTIER, 5<sup>ème</sup> Vice-président, au motif qu'il ne lui accorde plus sa confiance. Il détaille les raisons de sa décision.

Patrick SAULTIER répond.

Au terme d'un échange entre les membres du comité, le président précise qu'en vertu de l'article L.2122-18 du Code général de collectivités Territoriale, le comité syndical doit se prononcer sur le maintien de Monsieur SAULTIER dans ses fonctions de 5ème Vice-président du SDE35.

Cette décision est soumise au vote à bulletin secret. Les résultats du vote sont les suivants :

Votants présents	25
Pouvoirs	3
Absence de participation au vote	1
Suffrages exprimés	27
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	4
Pour le maintien du Vice-président dans ses fonctions	4
Contre le maintien du Vice-président dans ses fonctions	16

Par délibération, le comité syndical retire la Vice-présidence à Monsieur Patrick SAULTIER.

#### **Délibération N° Com\_20171212/03 – Administration – Détermination du nombre de Vice-présidents**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Compte-tenu de la délibération du comité syndical n° COM\_20171212/02, décidant de retirer la Vice-présidence à Monsieur Patrick SAULTIER, Didier NOUYOU, président, propose au comité syndical de se prononcer sur le nombre de Vice-présidents et il propose de diminuer celui-ci de 6 à 5.

Votants présents	25
Pouvoirs	3
Suffrages exprimés	28
Pour la diminution du nombre de Vice-présidents	21
Contre la diminution du nombre de Vice-Présidents	2
Abstentions	5

Par délibération, le comité syndical décide de diminuer le nombre de Vice-présidents de 6 à 5.

#### **Délibération N° Com\_20171212/04 – Finances – Décision modificative n° 7 / 2017**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°7 au budget 2017 telle que résumée en séance.

#### **Délibération N° Com\_20171212/05 – Autorisation de signature au président pour certaines factures**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2017)*

Afin de permettre le règlement de ces factures, après délibération, le comité, à l'unanimité décide d'autoriser le Président à signer l'ensemble des commandes, contrats et marchés dans la limite du seuil des marchés à procédure adaptée pour les dépenses mentionnées ci-dessous :

- Frais de télécommunications,
- Frais d'affranchissement,
- Fourniture d'énergie – Electricité,
- Frais entretien et réparation du matériel roulant,
- Frais de carburants,

#### **Délibération N° Com\_20161212/06 – Achat d'électricité**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De maintenir au tarif réglementé de vente pour la fourniture en électricité des sites du SDE35 < 36 kVA,
- D'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

#### **Délibération N° Com\_20171212/07 – Convention locale pour enfouissement des réseaux télécom en Ille-et-Vilaine entre le SDE35, ORANGE, Rennes Métropole et l'AMF 35**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité décide d'autoriser le Président à signer la convention présentée en séance et qui fera ensuite l'objet d'une communication adaptée pour une application au plus tôt.

#### **Délibération N° Com\_20171212/08 – Concession – Taxe sur l'électricité**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après avoir pris connaissance des nouvelles modalités adoptées pour chacune de ces communes, et invité à délibérer sur ce sujet, le comité, à l'unanimité, décide d'autoriser le président à signer tous les documents relatifs à la perception de la taxe sur l'électricité concernant les communes de Châteaugiron, Les-Portes-du-Coglais, Men Roch et Val d'Anast.

#### **Délibération N° Com\_20171212/09 – Concession – Présentation du CRAC pour l'année 2016**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après en avoir pris connaissance, le comité prend acte de la présentation du rapport d'activités du Concessionnaire du service public de distribution de l'énergie électrique pour l'année 2016.

#### **Délibération N° Com\_20171212/10 – Concession – Présentation du rapport de contrôle pour l'année 2016**

*(Reçue en Préfecture le 3 janvier 2018)*

Après en avoir pris connaissance, le comité valide le rapport de contrôle du service public de fourniture et de distribution de l'énergie électrique concédée à ENEDIS pour l'année 2016.

---

## LES ARRETES A CARACTERE RÉGLEMENTAIRE

### **Arrêté n° 2017-177 portant délégation de signature au Directeur général des services**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur David CLAUSSE, titulaire du grade d'ingénieur en chef et exerçant les fonctions de Directeur général des services, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-178 portant délégation de signature au Directeur général adjoint**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Hubert JOUAULT, titulaire du grade d'ingénieur en chef et exerçant les fonctions de Directeur général adjoint, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-179 portant délégation de signature au Responsable du pôle administration générale**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Ana SOHIER, titulaire du grade d'attaché territorial, et exerçant les fonctions de responsable du pôle administration générale, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-180 portant délégation de signature au Responsable du pôle concession**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Elodie FAUSSURIER, titulaire du grade d'ingénieur principal et exerçant les fonctions de responsable du pôle concession, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-181 portant délégation de signature au Responsable du pôle informatique**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Anita DUVAL, titulaire du grade d'ingénieur principal et exerçant les fonctions de Responsable du pôle Informatique, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-182 portant délégation de signature au Responsable du pôle énergie**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Charlotte SIMON, titulaire du grade d'ingénieur et exerçant les fonctions de responsable du pôle énergie, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-183 portant délégation de signature au Responsable du service travaux**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Claude CLECH, titulaire du grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe et exerçant les fonctions de responsable du service travaux, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

### **Arrêté n° 2017-184 portant délégation de signature au Responsable du service éclairage**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Christophe GALLET, titulaire du grade d'ingénieur

principal et exerçant les fonctions de responsable du service éclairage, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

**Arrêté n° 2017-185 portant délégation de signature au Responsable du service urbanisme - SIG**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Nathalie BEAUDOIN, titulaire du grade d'ingénieur et exerçant les fonctions de responsable du service urbanisme et SIG, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

**Arrêté n° 2017-186 portant délégation de signature au Responsable du service études**

Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35 donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Tanguy MOULIN, titulaire du grade de technicien principal 1ère classe et exerçant les fonctions de responsable du service études, au regard du grade détenu et des fonctions exercées.

**Arrêté n° 2017-200 portant retrait de la délégation de fonction consentie à un Vice-président**

## LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

### LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2017

#### *Marchés de fourniture*

- Marché subséquent relatif à l'achat d'électricité – Lot 1
- Marché subséquent relatif à l'achat d'électricité – Lot 2
- Marché relatif à l'achat d'électricité renouvelable

#### *Marchés de service*

- Marché de prestation d'avocat pour 18 000 € TTC
- Accord-cadre relatif au contrôle de la concession
- Marché subséquent relatif au contrôle de la concession
- AMO relative au projet de création d'une SEM
- AMO relative au projet de concession gaz
- AMO relative au projet de création de stations GNV
- AMO relative au projet de refonte du site internet

**DERNIER FEUILLET**

**Recueil des actes administratifs 2017,**

**Le 31 décembre 2017,**

**Le Président,**

**Didier NOUYOU**